

# Formation à la sécurité des personnels des entreprises extérieures - Niveau 2

## RIS03 – Risques spécifiques

04/2023



Notre organisme est labellisé par France Chimie AURA

### DURÉE

2 jours (14h)

### PUBLIC

Responsables, cadres technico-commerciaux, chefs de chantier et chefs d'équipe des entreprises ayant à intervenir dans les usines chimiques, pétrochimiques ou dans les raffineries

### PRÉREQUIS

Certificat Niveau 1 ou Niveau 2 en cours de validité obligatoire  
La maîtrise du français lu, écrit et parlé est obligatoire

### DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

L'apport très concret de connaissances est accompagné de présentations audiovisuelles et de manipulations simples.

### EQUIPEMENTS & ENCADREMENT

Animée par un formateur dont les compétences techniques sont labellisées par FRANCE CHIMIE Rhône Alpes.

### VALIDATION DE LA FORMATION

Certificat de fin de stage  
Un test de contrôle de connaissances (QCM) est effectué en fin de stage et un certificat individuel est délivré à l'entreprise en cas de réussite.  
Durée de validité : 4 ans

### COÛT

284 € HT / personne

### REFERENCEMENT

Formacode : 11569  
CPF :

### LIEU

A Saint Fons ou sur le site du client

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Aborder le cadre réglementaire d'une manière accessible : détailler les obligations du chef de chantier dans le cadre de la coactivité, informer sur les responsabilités civiles et pénales
- Acquérir les bases d'une culture sécurité propre à la chimie
- Développer le rôle des acteurs internes et externes de la sécurité
- Faire prendre conscience des dérives possibles en fin de travaux ou de celles étant purement comportementales
- Informer et responsabiliser les personnels d'encadrement des entreprises externes et, en premier lieu, ceux présents sur le site, sur le contexte particulier dans lequel leur entreprise va exercer son activité de prestataire, dans une usine chimique ou pétrochimique
- Motiver à la nécessité de connaître et de faire appliquer les procédures préventives en vigueur sur le site

### CONTENU

- **Sécurité - Non-sécurité**
  - Les risques et leurs conséquences
  - Statistiques d'accidentologie
  - Les axes directeurs de la réglementation et les décrets (92-158 et 94-1159)
  - Eléments de jurisprudence
  - Présentation succincte des acteurs internes ou externes de la sécurité
- **Organisation interne**
  - Moyens d'intervention et de protection et mesures mises en place. Le métier et ses risques spécifiques. Organisation de la sécurité
- **Les actions de prévention**
- **Les relations entre les entreprises extérieures et l'entreprise utilisatrice**
- **Analyse d'accidents**
- **Réalisation du plan de prévention suivant un fil rouge de mises en situation, de la visite commune à la fin du chantier**
- **Analyse du comportement en situation de travail, particulièrement en zones ou travaux identifiés par l'E.U. comme sensible**
- **Analyse du comportement en cas de situation dégradée**

Contact : Nathalie TRIAES 04 72 89 06 30 - Rose Marie CAMPOY 04 72 89 06 29

Mail : [reglementation-inscription@interfora.fr](mailto:reglementation-inscription@interfora.fr)

Pour les personnes en situation de handicap, nous vous invitons à contacter notre Référent Handicap au 04.72.89.06.26

[www.interfora-ifaip.fr](http://www.interfora-ifaip.fr)